

CEREMONIE D'ASSERMENTATION DES AUTORITES COMMUNALES

Samedi 1^{er} juillet 2006

La cérémonie débute au Temple à 10h15

Après le message de Mme le pasteur Claire Clivaz, suivi d'un chant des enfants des écoles, Mme Florence Siegrist, préfet du district de Lavaux, constate que l'élection du 12 mars 2006 est parfaitement régulière et que le mandat confié à chaque conseiller est parfaitement valable. Elle donne lecture de la promesse que 76 conseillers présents solennisent à l'appel de leur nom.

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. ADAÏLI Ahmed | 41. LARA-JAQUIER Angèle |
| 2. AEBERHARD Armin | 42. LEUMANN Yves |
| 3. AEBI Nina | 43. MANOLI Claude excusé |
| 4. AFONSO Alexandre | 44. MARGUERAT Patrick excusé |
| 5. AGUET Denis | 45. MARTIN Adalbert |
| 6. AMY Alain | 46. METRAUX Pascal |
| 7. ASPER Gaston | 47. MINGARD Philippe |
| 8. BANDACK Koraljka | 48. MONOD Charles |
| 9. BARONE Pascal | 49. MONOD Michel |
| 10. BERCHTEN Marieann | 50. NAPPI Juliette |
| 11. BONJOUR Emile | 51. NOTZ Rose-Marie |
| 12. BONJOUR Pierre | 52. PASCHE Jean-Jacques |
| 13. BORGEAUD Jean-François | 53. PASCHOUD Félix |
| 14. BORNAND Lilly | 54. PASCHOUD Olivier |
| 15. BROGGIO Jean-Michel | 55. PATRY Pierre-Alain |
| 16. BURDET Magali | 56. PERROTTET-Charrière Catherine |
| 17. CEDRASCHI Darel | 57. PICCARD Jean-Christophe |
| 18. CHAPPUIS Charles | 58. PILET Philippe |
| 19. CHOLLET Pascal | 59. PILLOUD Jean-Marc |
| 20. CHRISTINAT André | 60. REIGNER Michel |
| 21. CLERC Jean-Michel | 61. REYMOND-JOMINI Anne-Laure |
| 22. CRISINEL Alexandre excusé | 62. ROBERT Pierre excusé |
| 23. DAUBIGNY Christian | 63. ROD Nicolas |
| 24. DENTAN GRANGE Nicole | 64. ROD Sébastien |
| 25. DUMAS Roland | 65. ROHRBACH Gérald |
| 26. FAVRE Jean-Pierre | 66. ROLLANDIN Catherine |
| 27. GABRIEL Suzanne | 67. ROTOLO Pietro excusé |
| 28. GAVIN-HUBER Nathalie | 68. ROULLER Pierre |
| 29. GAY-HIRT Carol | 69. ROULET-AMMON Barbara |
| 30. GESSNER Christophe | 70. ROULET Dominique |
| 31. GLAUSER Claire | 71. ROUSSEIL François |
| 32. GOY Juliette | 72. SANDOZ Philippe |
| 33. GRETILLAT Françoise | 73. SILAURI Alessandra |
| 34. HAGIN Bernard | 74. SITRE Laetitia |
| 35. HORN Daniel | 75. SORDET Philippe |
| 36. JOST Christiane excusée | 76. THIBAUD Pascal excusé |
| 37. KELLER-RYSER Laurence | 77. VAN SINGER Christian |
| 38. KISSLING Yves | 78. VUITHIER Alain |
| 39. KUDELSKI André excusé | 79. WEBER Claude |
| 40. LANZREIN Christian | |

VIENNENT-ENSUITE A ASSERMENTER EN REMPLACEMENT DES MUNICIPALUX ELUS

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| 1. BOILLAT René | 4. TRIBOLET Christophe |
| 2. BUCHE Thierry | 5. WANZENRIED Jacky |
| 3. PASCHOUD Jean-Daniel | |

Après un chant des enfants des écoles, Mme Florence Siegrist, préfet, procède à l'assermentation du Syndic et des quatre membres de la Municipalité.

- | | |
|---------------------------|-------------------------------|
| 1. BLONDEL Willy (Syndic) | 4. SAVOY-BALLY Aude |
| 2. CHAMOREL Lucien | 5. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre |
| 3. CONNE Jacques-André | |

SEANCE CONSTITUTIVE

La séance constitutive débute à 1h15 en la salle du Conseil communal, au Château de Lutry.

Un bureau provisoire est constitué des personnes suivantes :

MM. Roland Dumas (radical) et Yves Leumann (libéral) fonctionnent comme scrutateurs.
Mme Claude Yechouroun (libérale) tient le procès-verbal.

Excusés : MM. Alexandre Crisinel, André Kudelski, Claude Manoli, Patrick Marguerat, Pierre Robert, Pietro Rotolo, Pascal Thibaud.

Mme le Préfet procède à l'assermentation de **Mme Christiane JOST**, excusée pour la cérémonie à l'église, puis elle préside à l'élection du président et du secrétaire du bureau du Conseil communal.

1. Election du président

Mme Claire Glauser (socialiste) est élue par 76 suffrages.

bulletins délivrés	77	
bulletins rentrés	77	
bulletins blancs	1	
bulletin nul	0	
bulletins valables	76	majorité absolue 39

2. Election du Secrétaire

Mme Pilar Brentini est élue secrétaire par 77 suffrages.

bulletins délivrés	77	
bulletins rentrés	77	
bulletins blancs	0	
bulletin nul	0	
bulletins valables	77	majorité absolue 39

Mme Claire Glauser, nouvelle présidente, préside les élections suivantes. Elle remercie Madame Claude Yechouroun pour les 8 ans et demi consacrés au poste de secrétaire et son engagement comme conseillère communale, elle va la regretter car on perd une conseillère d'une grande valeur. Puis elle remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne, et constate que nous sommes en présence d'un nouveau Conseil avec 20 nouveaux conseillers (7 dames et 13 messieurs), un nouveau municipal et une nouvelle secrétaire. Elle signale qu'à la fin de la dernière législature il y avait 21 conseillères et on est passé aujourd'hui à 22.

Mme Glauser nous rappelle que c'est en 1992 qu'une femme est nommée pour la première fois au poste de présidente, Mme Sylvie Perret, présente aujourd'hui à cette séance, et qu'il aura fallu 14 ans pour élire à nouveau une femme présidente.

Elle encourage les conseillers à prendre la parole, et que chaque parti s'engage dans les différentes commissions aussi bien les plus prestigieuses que les petites commissions ad hoc, et aussi dans les tâches ingrates du bureau lors des votations et élections.

Elle remercie aussi M. Lucien Chamorel, son prédécesseur, pour ses encouragements et le temps consacré à la préparation des documents.

3. Election du premier Vice-président

Au nom du groupe radical, **M. Sébastien Rod** présente la candidature de **M. Michel Monod**. Après décision unanime du Conseil, le vote s'effectue à main levée.

M. Michel Monod est élu premier Vice-président à l'unanimité.

4. Election du deuxième Vice-président

Au nom du groupe vert, **Mme Rose-Marie Notz** propose la candidature de **M. Dominique Roulet**. **M. Pierre-Alain Patry**, au nom du groupe libéral propose la candidature de **M. Thierry Buche**. On procède à la votation à bulletin secret.

bulletins délivrés	77	
bulletins rentrés	77	
bulletins blancs	6	
bulletin nul	1	
bulletins valables	70	majorité absolue 36

M. Thierry Buche est élu par 39 voix.

5. Election de deux scrutateurs

Après décision unanime du Conseil, l'élection des deux scrutateurs s'effectue à main levée.

Mme Catherine Rollandin (les Verts) et **M. Armin Aeberhard** (radical), sont élus à l'unanimité des membres présents, ils prennent place à la table des scrutateurs.

6. Election du Secrétaire suppléant

Monsieur Félix PASCHOUD (radical), présenté par M. Sébastien Rod, est élu Secrétaire suppléant à l'unanimité.

7. Election de deux scrutateurs suppléants

M. Pierre-Alain Patry propose Mme Magali Burdet. Il manque une deuxième proposition.
 M. Roland Dumas prend la parole et dit que tous les partis ont des droits et des devoirs, et qu'en 2003 et 2004 l'UDC s'est plaint de ne pas être représenté dans toutes les commissions permanentes. M. Dumas estime que tous les partis doivent être représentés au sein du bureau et invite l'UDC à présenter un scrutateur suppléant.
 M. Claude Weber trouve qu'il y a dans l'abstentionnisme de l'UDC une contradiction politique. Ils sont les principaux fournisseurs de référendums, et il faudrait être à la genèse et à l'aboutissement d'une idée, c'est-à-dire participer au dépouillement des résultats du référendum.
 M. Adalbert Martin signale qu'en 2004-2005 ils avaient un scrutateur suppléant. Il présente M. Jean-Marc Pilloud comme candidat.

Comme au point 5, après décision unanime du Conseil, l'élection des deux scrutateurs suppléants s'effectue à main levée.

Mme Magali Burdet (libérale) et **M. Jean-Marc Pilloud** (UDC) sont élus à l'unanimité des membres présents.

8. Election de la Commission des finances

La commission comporte 9 membres, et 10 candidats sont proposés.
 La Présidente fait procéder à l'élection à bulletins secrets.
 Les conseillers marquent une pause pendant le dépouillement.

Sont élus : Mmes et MM.	Suzanne	GABRIEL	(74 voix)
	Christophe	GESSNER	(73)
	Sébastien	ROD	(71)
	Pierre-Alain	PATRY	(67)
	Jean-Michel	BROGGIO	(65)
	Gaston	ASPER	(55)
	Alain	VUITHIER	(54)
	Claude	WEBER	(52)
	Pietro	ROTOLO	(46)

Mme Lilly BORNAND obtient 30 voix, elle n'est pas élue.

M. Christophe GESSNER (libéral) est élu président de la Commission des finances à l'unanimité.

9. Election de la Commission des affaires immobilières

La commission comporte 9 membres et 9 candidats sont proposés. L'élection s'effectue à main levée.

Sont élus : Mme et MM.

Barbara	ROULET
Alain	AMY
Félix	PASCHOUD
Olivier	PASCHOUD
André	CHRISTINAT
François	ROUSSEIL
Daniel	HORN
Jean-Marc	PILLOUD
Pierre	BONJOUR

M. Félix PASCHOUD (radical) est élu président de la Commission des affaires immobilières.

* M. Jean-Daniel PASCHOUD propose que les jetons de présence de cette séance constitutive soient donnés à une œuvre de bienfaisance, il suggère l'Ecole de Mémise. Après votation la proposition est acceptée avec trois abstentions.

Cette première séance de la nouvelle législature est levée à 12h39.

La prochaine séance est fixée au **lundi 25 septembre à 20 h.**

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

La Secrétaire

C. Glauser

P.Brentini

